



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE GATINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Low, tenue le jeudi 18 juin 2026 à 18 h 23 de façon virtuelle par l'entremise de la plateforme TEAMS, sous la Présidence de monsieur le Maire suppléant Ghyslain Robert.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Mesdames les Conseillères Maureen Rice et Maureen McEvoy, et ainsi que messieurs les Conseillers Luc Thivierge et Lee Angus.

ÉTAIENT ABSENTS : Madame la conseillère Fay McLaughlin et monsieur le maire Patrick Beaudry (absences motivées).

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTES : Mesdames Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière, et Megan Angus, agente de services aux citoyens.

Monsieur le Maire suppléant Ghyslain Robert constatant qu'il y a quorum déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

Le 16 juin 2026

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,

Messieurs les Conseillers,

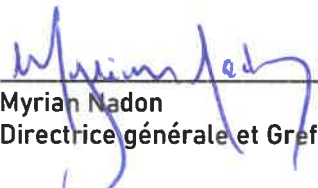
Patrick Beaudry
Fay McLaughlin, Maureen Rice et
Maureen McEvoy
Luc Thivierge, Lee Angus et Ghyslain Robert

AVIS DE CONVOCATION vous est par la présente donné par la soussignée, Myrian Nadon, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le 18 juin 2026 à 18 h 05 convoquée par la Directrice générale, au cours de laquelle le Conseil considèrera les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 18 juin 2026
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Réception de l'avis de convocation
4. Pour autoriser la présentation du projet d'aménagement d'équipements d'aire de jeux au ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) – Nommer madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de responsable
5. Fermeture et levée de la séance extraordinaire du 18 juin 2026

Lors de cette séance extraordinaire, qui sera tenue le **jeudi 18 juin 2026 à 18h05** virtuellement seulement par la plateforme Teams, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets mentionnés ci-haut.

FAIT à Low ce 16^e jour du mois de juin 2026.


Myrian Nadon
Directrice générale et Greffière-trésorière



No de résolution
ou annotation

**2026-06-109 PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LEE ANGUS**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le Maire suppléant Ghyslain Robert, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**2026-06-110 POUR AUTORISER LA PRÉSENTATION DU
PROJET D'AMÉNAGEMENT
D'ÉQUIPEMENTS D'AIRE DE JEUX AU
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE
CADRE DU PROGRAMME D'AIDE
FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES
RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES (PAFIRS) -
NOMMER MADAME MYRIAN NADON,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE, À TITRE DE
RESPONSABLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Low souhaite améliorer la qualité de vie des lowites en promouvant les saines habitudes de vie et en soutenant les activités de loisirs en lien avec les infrastructures récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal autorise la présentation du projet d'aménagement d'équipements d'aire de jeux au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Low s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désigne madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal croit opportun d'autoriser le dépôt du projet d'aménagement d'équipements d'aire de jeux pour diversifier les infrastructures récréatives de la Municipalité.

**PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN MCEVOY
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LEE ANGUS**

PAR CES MOTIFS, ce Conseil :

1. Mentionne que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Autorise, sur l'approbation du bureau de la Directrice général la présentation du projet d'aménagement d'équipements d'aire de jeux au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS).
3. Nomme, madame Myrian Nadon, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de responsable du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives et l'autorise à agir et à signer, pour et au nom de la Municipalité du canton de Low, tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.



No de résolution
ou annotation

2026-06-110

4. Confirme, l'engagement de la Municipalité du canton de Low à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du Ministre.
5. Autorise, par la présente, monsieur le Maire Patrick Beaudy et/ou la Directrice générale et Greffière-trésorière, madame Myrian Nadon, ou leurs remplaçants, à signer, pour et au nom de la Municipalité du Canton de Low, tous les documents donnant effet à la présente résolution

Monsieur le Maire suppléant Ghyslain Robert, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

2026-06-111

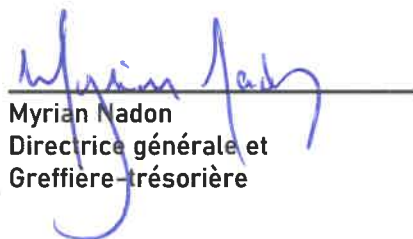
**POUR ACCEPTER LA LEVÉE
DE LA SÉANCE**

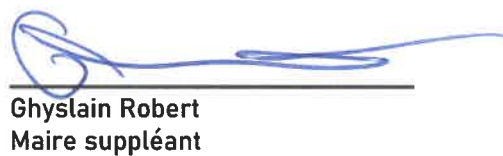
**PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC THIVIERGE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUREEN RICE**

PAR CES MOTIFS, la présente séance est levée à 18 h 28.

Monsieur le Maire suppléant Ghyslain Robert, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée.


Myrian Nadon
Directrice générale et
Greffière-trésorière


Ghyslain Robert
Maire suppléant